



Délai d appel d un jugement de divorce et notification du huissier

Par **mimile59**, le **27/07/2016** à **23:01**

Bonjour

Mon compagnon à reçu son jugement de divorce le 23 juin 2016 via son avocat. Il a signé l acquiescement le 25 juin 2016. Sur le jugement est stipulée que son ex femme à 1 plus pour faire appel de la décision du juge. A ce jour 27 juillet il n a toujours pas de nouvelles à savoir si elle a été averti par voie de huissiers ou autre de l acquiescement de mon compagnon. A ce fait nous ne savons même pas à partir de qu'elle date commence le droit d appel et si elle peut encore faire appel à ce jour et son avocat ne donne aucune réponse quand on lui demande.

si vous pouvez nous en dire un peu plus et à qui pourrions nous nous renseigner si oui ou non son ex épouse à été notifié.

Nous vous remercions d avance.

Cordialement